

Bahmet jean

LE PETIT CORPATUS



MARS 1998 N°147

ELECTIONS CANTONALES

1er TOUR DES ELECTIONS CANTONALES
DU 15 MARS 1998

CANTON DE CORPS

COMMUNES OU BUREAUX	Inscrits	Votants	Exprimés (Par bulletin blanc)	CHARLES (N.D.)	SCHNEIDER (N.D.)	TROSSERO (N.D.)	CARDIN (N.D.)
AMBEL	55	35	30	7	2	4	17
BEAUFIN	39	33	33	4	2	8	19
CORPS	467	344	342	13	38	-125	166
COTES-DE-CORPS (LES)	95	71	71	1	4	38	28
MOHESTIER-D'AMBEL	49	28	28	0	2	5	21
PELLAFOL	223	168	159	8	16	46	89
QUET-EN-BEAUMONT	65	44	40	2	3	17	18
SAINT-PIERRE-DE-MEAROZ	89	54	51	3	7	33	8
SAINTE-LUCE	54	33	32	0	6	14	12
SALETTE-FALLAVAUZ (LA)	115	81	79	4	7	29	39
SALLE-EN-BEAUMONT (LA)	270	176	166	7	23	49	87
ST-LAURENT-EN-BEAUMONT	338	177	172	13	24	70	65
ST-MICHEL-EN-BEAUMONT	82	50	50	2	4	8	36
Total	1 941	1 294	1 253	64	138	446	605
%		66,67 %	96,83 %	5,11 %	11,01 %	35,59 %	48,28 %

2ème TOUR DU 22 MARS 1998

CANTON DE CORPS	
RÉÉLU : Gérard CARDIN (NG Solidarité)	
Inscrits	1 941
Votants	1 277
Exprimés	1 237
Cardin (NG Solidarité)	674 54,49 %
Trossero (PS)	563 45,51 %

Nous lui présentons nos sincères félicitations.

PELLAFOL FETE SON HEROS

Le samedi 28 février 1998

le petit village a réservé un accueil triomphal à Emmanuel Hostache, l' "enfant du pays", qui revient des J.O. de Nagano avec la médaille de bronze du bob à quatre. Séquence émotion...

Rarement la petite place du village aura connu une telle concentration d'appareils photos et de caméscopes au mètre carré. C'est que, ce samedi matin, Pellafol -245 habitants, dont 152 permanents-, petit village qui s'étale tranquillement sur cinq hameaux, entre Matheysine et Trièves, s'est mis sur son trente et un pour fêter dignement Emmanuel Hostache, l'enfant du pays (il est Pellafolois de souche et a vécu au village jusqu'en CM1) qui revient des Jeux Olympiques de Nagano avec une médaille de bronze de bobsleigh à quatre.

Ici, on est très fier de ce petit "Pellafoulous" qui, maintenant grand -mais il l'était déjà étant petit !-, est devenu une vraie vedette tout en gardant son immense simplicité. Alors, ce samedi matin, avant même que le maire du village, Yves Moutin, n'entame les discours d'usage, c'est déjà l'"hystérie". "Manu, une photo", "bravo Manu", "un autographe, Manu", "ah, Manu, tu te souviens de moi ?" : le jeune homme (22 ans) ne sait plus trop où donner de la tête. Entouré de Bruno Mingeon et Eric Lechanony, deux des trois autres médaillés du bob français, de l'entraîneur italien de l'équipe de France, Ivo Ferriani, de son entraîneur personnel, Martial Auzeil, le héros du jour brandit sa médaille, pose pour l'objectif avec des tas d'enfants, embrasse ici et là des gens qui l'ont connu "tout petit", monte pour la énième fois dans le bob posé pour la circonstance juste devant la mairie.

Alors que la large banderole tendue entre un arbre et la mairie - "Nagano 98, médailles de bronze de bob à 4, bravo Emmanuel Hostache (en gros) et son équipe (en plus petit)"- bombe avec fierté son étoffe au-dessus des quelques 200 à 500 têtes admiratives, le maire, entouré de conseil municipal au grand complet et d'autre élus du secteur, propose d'"essayer de faire rentrer tout le monde dans la mairie". Au bout d'un quart d'heure, peine perdue : la petit salle va exploser, certains devront patienter dehors.

Alors, à côté d'un Emmanuel Hostache complètement radieux, entouré de ses parents, ses quatre grands-parents et sa soeur, Yves Moutin dit toute la fierté du village de voir un de ses enfants porter si haut ses couleurs, évoque le rôle de ses parents et des bénévoles de la société sportive locale, se souvient de l'élève qui "tout petit, sur les bancs de l'école, avec sa carrure, en imposait déjà", parle d'"exemple de courage et de générosité".

Dans la foulée, au milieu des applaudissements et du crépitement des flashes, d'autres élus prennent la parole, mais en toute simplicité, car ce matin, on se sent vraiment en famille. Gérard Cardin, conseiller général et maire de Corps, rappelle le projet auquel rêve le médaillé olympique : créer un centre d'entraînement de haut niveau

à Pellafol. "Au conseil général, j'avais dit que si tu ramenaient une médaille, ça aiderait le dossier... lequel est donc déjà en bien meilleure voie qu'avant les J.O.", assure M. Cardin. Et, de fait, les différents partenaires (commune, SIVOM du canton, département, région, Jeunesse et Sports) vont se retrouver dès mardi autour d'une table pour en discuter.

La médaille de l'Assemblée nationale remise par Charles Galvin au nom de Didier Migaud, député, les félicitations de Claude Péquignot, conseiller général et maire de La Mure -qui prend déjà rendez-vous pour une petite descente en bob avec manu-, un livre sur les Alpes offert par les jeunes du village et, tandis que les convives attaquent le buffet, Emmanuel Hostache répond à ses obligations de star naissante en signant des bouts de papiers et des coins de carnet à tour de main, en posant ici avec les bambins, là avec les copains, là entre deux mémés : sûr, pas un "Pellafoulous" ne voudra repartir sans sa photo avec Manu !

Lequel, de toute évidence, adore ça : "C'est fou. On ne comprend pas du tout ce qui nous arrive, des tas de gens s'identifient à notre performance !"

C'est vrai : une grande liesse populaire pour un footballeur émérite, on comprend aisément, mais pour le gratin d'une discipline qui compte moins d'une centaine de licenciés en France, c'est plus étonnant. Cela fait en tout cas un sacré coup de pub pour le bob, et Manu s'en réjouit. Reste que celui qui a été, cette année, champion de France "espoirs" au lancer du disque, qui a "tout gagné au niveau national au lancer de poids depuis la catégorie "cadets", sauf une année", se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins : "Depuis deux ans, j'axe tout sur le bob. J'ai envie de continuer, en pensant aux championnats du monde l'année prochaine. Mais, entre le bob et le poids, deux disciplines qui font appel aux mêmes qualités physiques -la force explosive- mais nécessitent des entraînements différents, inconciliables à très haut niveau, j'avoue ne pas trop savoir que choisir".

L'heure du choix, ce sera pour dans quelques semaines. Car, pour le moment, Emmanuel Hostache "profite" de sa gloire soudaine, tout en gardant une simplicité, une chaleur et une disponibilité qui lui font marquer autant de points que sa médaille dans le cœur de ses admirateurs. Après Pellafol, en début d'après-midi, direction Corps, pour être de nouveau honoré, cette fois-ci par l'ensemble des maires du canton. Et ce n'était pas fini puisqu'on l'attendait en

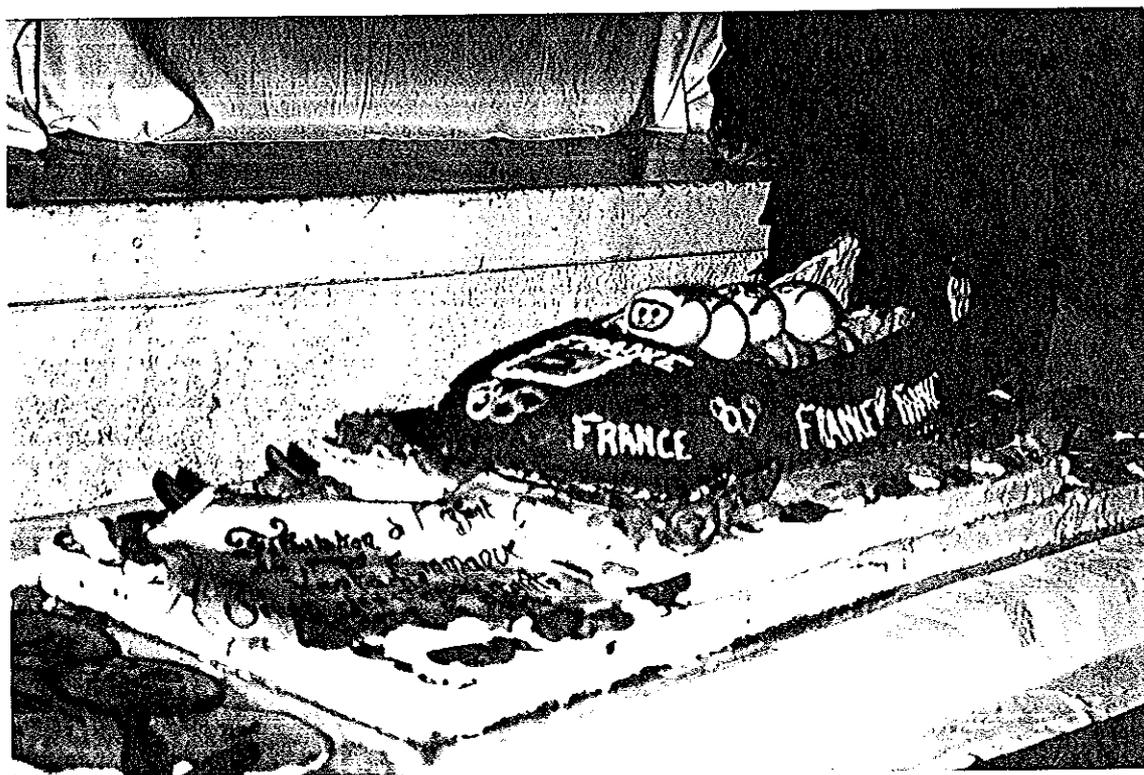
début de soirée à Grenoble, qui célébrait hier le 30ème anniversaire des Jeux de 1968. Et, le soir même, départ pour Fontainebleau, pour fêter ça là-bas avec les copains !

Des honneurs, il en aura connu, Emmanuel Hostache, depuis ce fameux samedi japonais (le 21 février) qui l'a vu décrocher le bronze olympique : fax puis lettre personnelle de félicitations de Jacques Chirac, louanges tous azimuts, bravos à répétition. Mais la petite fête de Pellafol, véritable bouquet de gentillesse et de sincérité, faisant remonter bien des souvenirs de son enfance, gardera certainement une place à part dans le cœur d'Emmanuel Hostache.

Pour Emmanuel HOSTACHE, "l'enfant du pays", c'était vraiment Jour de Fête...
et de Gloire le samedi 28 février 1998 à PELLAFOL. Même les gâteaux avaient la forme d'un bob.



Ce gâteau a été confectionné par le restaurant "Les Chênets".



Ce gâteau a été confectionné par l'Hôtel Restaurant de La Poste et a été offert par l'Union des Commerçant de Corps - La Salette.

- CORPS -

SAMEDI 18 AVRIL

SALLE POLYVALENTE, 20 heures

GRAND COUSCOUS

DE PRINTEMPS DU

F.C.O.

INSCRIPTIONS LIMITEES A 60 PERSONNES
AVANT LE MARDI 14 AVRIL :

- Football-Club de l'Obiou
- Restaurant Les Chenêts
- Garage Roger Rivière

P.A.F. : 70 Frs

comprenant l'apéritif, le couscous, le fromage, le dessert, le vin.

MARSEILLAISE MARSEILLAISES

ANTHOLOGIE DES DIFFÉRENTES ADAPTATIONS DEPUIS 1792



TEXTES RASSEMBLÉS PAR

HERVE FERRIERE (L'IRPA ÎLE DE FRANCE)

D'APRÈS L'ŒUVRE DE CHANTAL GEORGEL et ROBERT DELBART

ÉDITION CHERCHE MIDI

SUITE

DES MARSEILLAISES

AU FIL DU SIÈCLE

L'ESPÉRANCE DE LA PATRIE

chant dédié à la jeunesse française républicaine.

Quoi ! vous pouvez dormir encore !
Entendez donc ces cris d'amour . . .
Allons, enfants, voici l'aurore,
Pour vous voilà le plus beau jour. (*Bis*)
Écoutez l'auguste patrie
Qui vous dit : marchez aux combats ;
Elle dirigera vos bras.
C'est elle-même qui vous crie :
Aux armes, mes enfants, punissez nos tyrans,
Marchez, marchez, dans le néant plongez les intriguants !

Quoi, cette clique meurtrière
Empoisonne encore nos remparts !
Ouvrez les yeux à la lumière,
Volez affronter les hasards. (*Bis*)
Que la liberté qu'on outrage
Enflamme à jamais tous vos cœurs.
Si vous chérissez ses faveurs,
Vous redoublerez de courage.
Aux armes, chers enfants, aux armes, chers enfants,
Marchez, marchez, dans le néant plongez les intriguants !

Portez chez les peuples esclaves
Le catéchisme de nos lois.
Ce code sacré, sans entraves,
Dont le peuple français fit choix. (*Bis*)
Que notre mémorable exemple
Puisse à jamais briser leurs fers.
Par nos vertus, que l'univers,
En nous imitant, nous contemple.
Aux armes, chers enfants, aux armes chers enfants,
Marchez, marchez, dans le néant plongez les intriguants !

Amour sacré de la patrie,
Veille sur ces jeunes héros.
Liberté ! Déesse chérie !
Achève et bénis leurs travaux. (*Bis*)
Que dans les champs de la victoire,
On entende ses doux accents.
Le peuple doit à ses enfants
Son bonheur et toute sa gloire.
Aux armes, chers enfants, à vos postes d'honneurs,
Marchez, marchez, la liberté va vous rendre vainqueurs.

HYMNE DÉDIÉ AUX JACOBINS DE PARIS

*paroles de François Le Gall,
21 septembre 1793.*

Qu'une juste et saine vengeance
Brûle nos cœurs, arme nos bras ;
Partons, les bourreaux de la France
Sur nous s'avancent à grands pas. *(Bis)*
Partons, leurs hordes sanguinaires
Dévorent nos braves guerriers...
Changeons nos cyprès en lauriers,
Vengeons les mânes de nos frères !
Aux armes, citoyens, formez vos bataillons,
Marchez, marchez, qu'un sang impur abreuve nos sillons.

Eh quoi ! par des mains infâmantes,
Français, vos femmes, vos enfants,
Vos mains tant de fois triomphantes,
Seraient esclaves des tyrans ! *(Bis)*
Quoi ! dans leur rage meurtrière
Ils osent, ces lâches brigands,
Ils osent déchirer les flancs
De notre déplorable mère ?
Aux armes, citoyens, formez vos bataillons,
Marchez, marchez, qu'un sang impur abreuve nos sillons.

Ciel ! Que vois-je ? Un ramas impie
De prêtres, nourris de forfaits,
Prêchent le meurtre et l'incendie,
Au nom d'un dieu qui veut la paix ! *(Bis)*

Ah ! c'en est trop, point de clémence,
La pitié nous rendrait cruels ;
Étouffons-les sous leurs autels,
Et nous aurons sauvé la France.
Aux armes, citoyens, formez vos bataillons,
Marchez, marchez, qu'un sang impur abreuve nos sillons.

Vous apprendrez, cruels despotes,
Vils fléaux de l'humanité,
Ce que peuvent des sans-culottes
Qui s'arment pour la liberté. *(Bis)*
Ils se lèvent, la France entière
Ne compte plus que des héros,
Et les tyrans et leurs suppôts
Roulent déjà dans la poussière.
Aux armes, citoyens, formez vos bataillons,
Marchez, marchez, qu'un sang impur abreuve nos sillons.

Montagne ! Ô toi dont l'énergie
Prépare la mort des tyrans,
Des Français rendus à la vie,
Reçois, garantis les serments. *(Bis)*
Ah ! que ta voix se fasse entendre,
Et fort de tes mâles vertus,
Montagne ! un peuple de Brutus
Va s'immoler pour te défendre.
Aux armes, citoyens, formez vos bataillons,
Marchez, marchez, qu'un sang impur abreuve nos sillons.

LA MARSEILLAISE DES COMMUNES

6 janvier 1878.

Ô Liberté ! Quand ta voix vibre
Les esclaves sont triomphants.
Le vote universel est libre,
À l'urne appelle les enfants. *(Bis)*
Des franchises municipales
Nos élus affirment les droits
Suppriment des tyrans, des rois,
Les politiques saturnales.

Aux urnes, électeurs !
Marchez avec fièvre
Votez, votez
Pour la patrie et pour la liberté.

Pendant dix siècles à la glèbe
Nos corps meurtris furent rivés ;
Quand la commune unit la plèbe,
Des jours d'espoir se sont levés. *(Bis)*
Quatre-vingt-treize, ta victoire
Nivela les libres humains,
Ainsi par de sanglants chemins
Sont arrivés les jours de gloire.

Le vil intérêt monarchique
Souvent par de honteux débats,
Lançait l'esprit patriotique
Dans de fratricides combats. *(Bis)*
Dix huit cent trente, ardente
Créa nos droits municipaux,
Du trône les vieux oripeaux
Sombrent bientôt de chute en chute.

De février quand le grand œuvre
Déracina tous les abus,
Un aigle à la tête de couleuvre,
Se greffa sur le syllabus... *(Bis)*
Tous les traîtres rampants dans l'ombre
Construisaient un noir cercueil,
Pour les fils de la France en deuil,
Surpris dans la nuit froide et sombre.

Pendant vingt ans, bavant leur rage,
Ils comprenaient, lâches soudards,
Que le peuple plein de courage
Relèverait ses étendards. *(Bis)*
Ils ont muselé la commune.

Mais, soudain, contre eux se redressa
La République et sa fortune.

Liberté ! Puissance infinie !
Les faibles en ton nom sont forts :
À la commune réunie
Féconde nos mâles efforts. *(Bis)*
En quatre-vingt, ère nouvelle,
Les siècles futurs le diront,
Tous les peuples acclameront
La République Universelle !!!

LA MARSEILLAISE ALSACIENNE

signée J. Mercky, Colmar, imp. Roser, 1915.

Allons, les enfants de l'Alsace,
Le jour de fête est arrivé,
Délivrés enfin de cette race,
Nous vivons en pleine liberté ; (*Bis*)
Entendez-vous dans nos campagnes
Chanter tous ces joyeux soldats ?
Ils viennent se jeter dans ses bras
Embrasser leurs fils et leurs compagnes.

Allons, braves Alsaciens !
Chantons à l'unisson !
La France, la France, notre patrie,
Sa gloire et notre union.

Nous avons été les esclaves
Des Boches et de leurs conjurés
Par toutes sortes d'ignobles entraves
Nous avons été malmenés (*Bis*)
Grâce aux Français, à leur courage,
À Foch qui sait s'faire respecter,
Ils ont dû nous relâcher,
Nous libérer du honteux esclavage.

Français, en guerriers magnanimes,
Vous saviez que bien malgré nous,
Nos enfants, ces pauvres victimes,
À regret s'armaient contre vous. (*Bis*)
Mais toutes ces hordes sanguinaires,
Tous ces complices satanés,
Qui toujours étaient affamés,
Sans pitié pour nos frères ni nos mères.
Amour sacré de la patrie,
Toi qui soutenait nos vengeurs,
Liberté, Liberté chérie,
Toi qui ranime tous les cœurs (*Bis*)
L'Alsace enfin et la Lorraine
Te rendent hommage en ce moment,
Ta gloire, ton triomphe en tout temps
Seront chantés en ville et dans la plaine.

Allons, braves Alsaciens !

... Et contre les Allemands !

CHANSON À LA MODE MARSEILLAISE BURLESQUE

sur l'air de la Marseillaise
(avec prononciation abacieuse).

Chez nous, enfants de la patrie,
Tous les Prussiens sont arrivés,
Pleins de choucroute et de furie ;
Chassons ces gens mal élevés. (*Bis*)
Entendez-vous dans nos campagnes
Baragouiner ces gros soldats,
Exigeant leurs quatre repas,
Et nos bons lits, et nos compagnes.

Défendons notre pot,
Jouons au chassepot,
Couchez, couchons dans nos sillons
Tous leurs gras bataillons.

Que veut cette horde allemande
De coiffeurs, tailleurs et bottiers ?
Exige-t-elle une commande ?
Elle sera lourde aux ouvriers (*Bis*).
Pour nous, Français, ah ! quelle injure ?
Eux nous raser, nous habiller
Nos pères, peut-on l'oublier,
Leur ont donné notre mesure.
Séjourne dans notre patrie,
Nous t'en ferons tous les honneurs ;
Ô Prusse, Prusse ma chérie,
Nous te presserons sur nos cœurs (*Bis*).
À pleine terre tu viens pour boire
Les meilleurs vins de nos vallons ;
C'est ta bière, qu'en nos sillons
On t'offrira, tu peux m'en croire.

Papa Guillaume avait pu croire
Que pour réjouir ses vieux jours
À lui viendrait dame victoire
Quittant ses premiers amours (*Bis*)
Mais au Français toujours fidèle,
Elle le suit dans les combats,
Emboitant avec lui le pas,
Et sieur Guillaume dort sans elle !

CORPS DE 1920 A 1939... SUITE

"Sans l'emploi des taxis de la Marne, permettant le transport rapide des troupes sur le front des hostilités, la France aurait certainement perdu la bataille qui porte le nom de bataille de la Marne."

Le pont existant s'avère trop étroit, pas assez résistant pour supporter de lourds chargements. La construction d'un nouveau pont est indispensable.

Construit à 150 m au dessus du Drac, rivière capricieuse sujette à de fortes crues, déjà avant la construction du barrage du pont du loup. Le nouveau pont doit être un ouvrage audacieux, qui permet aux camions et automobiles de passer rapidement d'une rive à l'autre sans se gêner, se croiser avec chafettes et tombereaux voitures à bras autrefois seuls modes de locomotion.

Quant à la passerelle construite en 1824, elle est vouée à la démolition et vendue.

La pose de la première pierre du pont a lieu le 5 juin 1927 par le sénateur Léon Perrier. La fin de la construction prévue pour la fin août 1928.

En 1925, la construction de la voie ferrée de La Mure à Corps est pratiquement terminée, ainsi que celle de la gare. Tous les matériaux nécessaires à la construction du pont : ciment de l'entreprise Pelloux du pont du prêtre, bois, fer arrivent en gare et sont acheminés par camions sur les lieux de leur utilisation en empruntant la route du Sautet.

Le trafic devient si intense sur cette route qu'à la réunion du conseil municipal du 17 mai 1925 sont inscrites à l'ordre du jour

- l'installation de fontaines au hameau du coin,
- la nouvelle route du Sautet.

Tortueuse, étroite avec manque de visibilité, il est urgent de l'élargir, la réparer, la bitumer. Le grand virage des Chênets devient très dangereux. Il arrive que chafettes tombereaux se renversent en répandant leurs chargements sur la chaussée. Pour ce qui est des fontaines au hameau du Coin, l'arrivée de l'eau potable demandée par les habitants ne fait qu'aggraver le problème de l'eau à Corps. C'est un vrai casse tête pour les élus qui redoutent le coût des travaux nécessaires pour amener l'eau jusque dans les maisons sur l'évier si désirée par les ménagères.

Et puis il existe aussi des travaux à effectuer tous aussi urgents qui doivent être pris en considération.

C'est la circulation des véhicules et des personnes dans les rues du village qui sont mal pavées où, chevaux et mulets ont des difficultés à garder leur équilibre où, la volaille erre du matin au soir en quête de quelques grains oubliés, picorant la terre à la recherche de quelques vers.

Les femmes qui deviennent très élégantes vêtues, de robes longues, leurs tailles fines moulées dans un corset, toujours bien coiffées par les modistes du village, redoutent foulures et entorses avec leurs pieds chaussés de bottines en cuir possédant 12 boutons qu'il faut crocheter.

Elles se rendent à la messe, vont au bal en compagnie de leurs maris tous aussi élégants dans leurs costumes noirs bien taillés, chemises blanches avec plastron à petits plis, coiffés d'un chapeau feutre noir et chaussés de souliers noirs à tige bien cirés.

Si les hivers sont rigoureux, les étés sont très chauds. Les eaux souillées qui s'écoulent, croupissent dans les rigoles, font que mouches et moustiques pullulent. Pour se protéger des piqûres de ces insectes qui nuisent aussi à notre alimentation, à notre tranquillité. Seul l'emploi du papier glu, et la présence des hirondelles qui les chassent pour se nourrir, sont les moyens de défense à notre disposition car les insecticides n'ont pas fait leur apparition. Corps manque d'hygiène par l'absence d'égoûts et de toilettes.

Le Docteur Peytard, et maire, a lui aussi fort à faire pour soigner ses malades atteints de bronchites, pneumonies, angines, diphtérie et tuberculose.

Les anti-biotiques n'existent pas. Quant aux maladies infantiles comme la varicelle, rougeole, oreillons, coqueluche, il n'y a pas de moyens pour protéger les enfants autre que les vaccins. Seul le vaccin contre la variole est obligatoire. Ce n'est qu'en 1934 que la médecine scolaire fera son entrée dans les écoles.

Pour faire face à la maladie, docteur mères de familles ont recours à la teinture iode, cataplasmes de farine de lin et de moutarde, sinapismes, ventouses et sangsues. L'hiver, la bouteille d'huile de foie de morue trône sur la table de la cuisine jusqu'à ce qu'elle soit vide. Chaque matin, à l'heure du déjeuner la mère fait avaler aux enfants leur cuillerée à soupe de ce fameux remède, en se pinçant le nez, car il fortifie les bronches ! Les tisanes de Génépi, hysope, tilleul, verveine, camomille, aubépine, reine des prés... avec bouillons de poireaux et diété aident à la guérison des adultes et des enfants.

Les rues sont aussi très mal éclairées. Les coupures de courant très nombreuses font que pour soigner le bétail le soir, lampes à pétrole, lanternes sont accrochées à l'entrée des étables et des écuries. Le petit train électrique appelé "le tortillard" est non seulement un objet de curiosité de distraction quand il part ou arrive surtout les soirs d'été mais il rend de grands services aux enfants qui fréquentent collège, école supérieur de filles "au Château" et aux Corpatus qui vont au marché du lundi à La Mure. Il transporte aussi le courrier qui arrive à 10 heures, le vin du midi, le charbon des mines de La Mure. Les voyageurs venant de Grenoble ainsi qu'aux pèlerins se rendant à La Salette. Les cars citroëns des entreprises Pascal, Catelan, Pellissier tendent de plus en plus à remplacer attelages, muletiers, pour arriver plus vite et plus confortablement sur les lieux de l'apparition. Le développement de la liaison "rails et routes" n'est plus à démontrer.

Et voilà qu'au moment où maire, conseillers municipaux concentrent toute leur attention sur l'arrivée du train de La Mure à Corps (sans prolongement vers Gap comme il était prévu) sur la construction du nouveau pont du Sautet, sur celle de la nouvelle route qui maintiennent la main d'oeuvre, favorisent la circulation des hommes et des marchandises, le développement du commerce, la société Bonne et Drac se manifeste.

La construction du pont du loup du barrage qui porte son nom ainsi que celle de l'usine électrique construite en aval permettent de maîtriser les crues du Drac et fournir de l'énergie électrique. Pourquoi ne pas en faire autant en utilisant l'eau du Drac et de son affluent la Souloise qui se déversent dans l'Isère grossie de La Romanche en créant un deuxième barrage en amont du nouveau Pont du Sautet ? Ainsi seraient évitées, maîtrisées les crues provoquant les risques d'inondation de la ville de Grenoble chef lieu du département et de la riche et fertile plaine du Grésivaudan !

Au pied de ce barrage, la construction d'une usine électrique produirait une part importante de l'électricité consommée à Corps, dans toute la région du Sud-Est, avec une puissance annuelle de 70 000 KW et une production annuelle de 175 millions de KWh. Expédiée même jusqu'à Paris, cette énergie serait une source de revenus de créations d'emplois pour la jeunesse du pays.

Le barrage construit dans la partie la plus étroite des gorges du Drac, à plus de 150 m du sol en béton mesurant 126 m de haut, de 75 m d'épaisseur à la base et de 3 m au sommet permettra de créer un magnifique lac artificiel, de 107 millions de m³ d'une superficie de 350 ha, de 6 km de long sur la branche Drac et de 4 km sur la branche Souloise. Ce barrage serait l'un des plus beaux ouvrages de ce 20^{ème} siècle construits en Europe !

Tous les projets énoncés produits de l'intelligence, de l'invention d'ingénieurs, architectes, géomètres, experts en la matière, font très vite l'objet de rencontres plus ou moins discrètes entre élus locaux et responsables départementaux.

Consultations du cadastre, déplacements des experts sur les lieux où doivent s'effectuer les travaux, deviennent de plus en plus nombreux.

La population est tenue à l'écart car il faut éviter de trop parler de ce qui dérange, fâche, gêne en réunions. Le projet est alléchant... mais il est encore prématuré de connaître exactement quelles en seront les conséquences ! Jusqu'au jour où des paysans rencontrent dans leurs vignes, prairies et vergers des personnes inconnues qui arpentent leurs terrains, plantent des pieux peints en rouge.

A la question : - "Que faites-vous ici messieurs ?"
Il est répondu : - "C'est pour le barrage."
- "Ces pieux à quoi servent-ils ?"
- "Ils servent à indiquer le niveau du lac."

Mais alors toutes nos bonnes terres vont être inondées ainsi que le pont d'Ambel le hameau du Perrier, le vieux pont Romain et St Brême "notre petit Nice !"

Qu'allons nous devenir ? Comment allons nous pouvoir vivre ? Quel va être l'avenir de nos enfants ? !

En rentrant au village, la nouvelle se propage de bouche à oreille. Les esprits s'échauffent. Il y a "les pour". Il y a "les contre". Le village est en effervescence.

Les femmes qui travaillent durement auprès de leurs maris qui ont prouvé pendant la guerre, qu'elles pouvaient être aussi de bonnes gestionnaires, veulent être informées et participer aux décisions concernant ce projet. Car disent elles "il est trop facile de toujours être d'accord en trinquant, en jouant au cinq cents, à la belote, en participant au banquet des musiciens de la Ste Cécile, en dégustant un bon civet préparé par Mme Prudhomme au pied de ville le jour du conseil de révision" !

Le jour de la Ste Agathe leur patronne, elles prennent bien un peu leur revanche en laissant à leur chers époux, la garde de la maison et des enfants, mais pourquoi ne pas leur accorder le droit de vote et leur permettre de participer à la vie sociale de leur village !

Le rapport de la réunion du conseil municipal du 17 mai 1925 ne mentionne aucun de ces événements. Il est procédé à l'élection du maire. Le Docteur Peytard est réélu et demeurera maire pendant 20 ans.

Mr Gauthier Marius est élu 1er adjoint, Mr Pellissier président (le plus âgé des membres du conseil).

Puis sont nommées les différentes commissions et les délégués au bureau de bienfaisance.

Commission des travaux :

Dumas Emile, Drevon Léon, Bernard Augustin, Combe Victor.

Commission des finances :

Pellissier Firmin, Gonin Camille, Catelan Georges, Dumas Emile.

Commission des fêtes :

Abonnel Emile, Bernard Augustin, Calvat Xavier, Catelan Georges.

Commission des adjudications :

Prayer Pierre, Pellissier Firmin, Drevon Léon, Gonin Camille.

Délégués au bureau de bienfaisance :

Calvat Xavier et Gonin Camille.

Le 15 juin 1925, le conseil municipal donne un avis favorable sur les demandes d'assistance aux vieillards formulées par Mme Bonthoux née Motte, Mme veuve Gueydan Jules et Mlle Pupin Léonie. La date du départ de l'allocation est fixée au 1er avril 1929 au taux de 10 Fr.

En 1927, seule est mentionnée à l'ordre du jour, la vente de la gendarmerie.

Et pourtant les travaux s'accélérent, autour du Pont du Sautet des cités, cantines sont créées pour loger le personnel, héberger les ouvriers du Sautet.

En août 1928 comme il a été prévu le pont du Sautet est construit.

Le 19 mai 1929, l'ordre du jour du conseil municipal est particulièrement chargé.

Il est prévu :

- le goudronnage de la traversée de Corps,
- un projet de créer une place publique à la place de l'école de filles, pour y faire les marchés et les foires,
- sondage des fontaines de Boustique,
- réparation des fontaines de Gournier,
- mise en place du ciména éducateur (salle de la mairie 1er étage occupée actuellement par le club du 3ème âge),
- création d'une caisse des écoles,
- création d'une borne fontaine à "la Combe",
- projet d'une place publique à "la Combe",
- achat d'un pont à bascule (à côté du barquier),
- création d'une société de rugby.

La traversée de Corps devenue route nationale 85 dite route Napoléon connaît un trafic intense : passage de voitures particulières, camions, cars qui remplacent les diligences et vont dans les deux sens Grenoble-Gap Gap-Grenoble qu'elle s'affaisse doit être réhaussée, bitumée. Pour aller de Corps au lieu dit "Les Vergers" un pont enjambe le ruisseau de Lara, alimenté par les eaux descendant du Cliché. L'hiver, les avalanches passent par dessus le pont et rend la route impraticable. Le pont est trop étroit donc impropre à la circulation. Les eaux vont être drainées, le pont remplacé par la route. Les alentours bitumés pour devenir la place publique dite place Napoléon.

La nomination de Mlle Vachier directrice de l'école des filles avec adjointes Mme Martin André, Mlle Martin Marguerite future Mme Genevois et Mlle Régnier.

A l'école des garçons, Mr Genevois est directeur après le départ de Mr Selme.

Un personnel jeune et dynamique va bousculer des anciennes habitudes, et prendre en mains l'avenir de la jeunesse filles et garçons avenir culturel et sportif.

La caisse des écoles prend son essor.

Il est créée une bibliothèque à l'école de filles, une chorale mixte, un musée à l'école des garçons.

La reprise d'un cours d'adultes le soir dirigé par les enseignants pour les élèves qui ont quitté trop tôt l'école avec cours de cuisine, de couture, de puériculture, d'hygiène avec projection de vues fixes.

Mr Genevois crée la maison des jeunes (siège actuellement l'office du tourisme) participe à la création d'une société de gymnastique, de rugby).

Les enseignants organisent des fêtes scolaires tout au long de l'année qui ne nuisent en rien aux réussites au certificat d'études.

L'équipe de rugby "les verts et blancs" est dirigée par Mr Beaupercepteur, Mr Gonin pharmacien, Mr Peytard le docteur en est le président. L'équipe joue sur un terrain contigüe, à la cabane de Mr Joseph Dumas sur la Rouillère, et affronte l'équipe de La Mure qui a fait ses preuves. L'équipe de rugby sera dissoute après la guerre de 1940-1944.

Le projet de créer une place publique à la place de l'école de filles, jugé absurde, dérisoire est abandonné.

Quant au sondage des fontaines de Boustigue à la réparation des fontaines de Gournier, les élus savent très bien, que les fuites proviennent des conduites mal entretenues, et au manque de pluie qui alimente les sources. Il est absolument nécessaire de chercher ailleurs dans les montagnes de La Salette, de nouvelles sources pour alimenter en eau potable le village de Corps qui voit sa population triplée avec les travaux de construction du pont du Sautet, route et barrage. La commune doit demander à La Salette de lui céder la source de Clamorel en attendant l'adduction d'eau.

D'où nécessité aussi de créer un syndicat entre les deux communes pour capter de nouvelles sources dites de Perrignes.

Ce syndicat permettra à Corps d'emprunter une somme de 1 275 000 Fr pour faire face à la dépense d'un projet d'adduction d'eau potable qui ne verra le jour qu'en 1936 en même temps qu'à la création d'un réseau d'égoûts. Mme Roux Gisèle dans un article fort intéressant publié sous le nom "l'importance de l'eau" donne tous les détails concernant les difficultés auxquelles ont dû faire face les élus de l'époque pour résoudre le problème de l'eau dans notre cité de 1933 à 1936.

Pendant ce temps, la société Bonne et Drac travaille activement à rallier la population à son projet de construction d'un barrage. Pour parvenir à ses fins et mettre en route les travaux, ces derniers sont déclarés d'utilité publique avec menace d'expropriation pour les riverains récalcitrants. Un cep de vigne en pleine production sera payé 2 Fr !

Les travaux commencent en 1930 et dureront quatre ans.

Corps voit arriver dans ses murs des familles entières en provenance d'Espagne, du Portugal, d'Italie, de Pologne, et même d'Europe centrale.

Celles qui ne pourront pas être logées à Corps seront logées dans les villages voisins.

Les Espagnols fuyant le régime du "Candillo" et la guerre civile. Les Italiens un "Duce" haranguant la foule du haut du balcon du palais de Venise à Rome, en regardant défiler son régiment de chemises noires.

Les polonais inquiets de l'affaire du couloir de Dantzig provoqué par Hitler.

Les autres heureux de pouvoir travailler et manger à leur faim. Toutes les maisons sont ouvertes, habitées, avec même des sous-sols aménagés pour les besoins de la cause. Foires et marchés connaissent une activité débordante, de nouveaux commerces sont créés, ainsi que le Nouvel Hôtel près de la gare. Un nouvel entrepreneur Rimoldi arrive avec sa famille. Les artisans sont surchargés de besogne. La jeunesse travaille, est heureuse, a de l'argent à dépenser et le manifeste en fréquentant cinémas, bals publics, en dansant chez Napoléon au son du jazz-band, chez Madelon au pied de ville au son du piano mécanique. Des mariages sont célébrés entre ouvriers, ingénieurs avec des jeunes filles de Corps Mrs Dusseaugey, Senn, Hutz, Rimoldi. Mr Cistern écrit des poèmes et chansons sur Corps qui fleurissent sur toutes les lèvres "Venez à Corps pour être heureux". C'est vrai qu'on est heureux de vivre à Corps en cette année 1930 !

article écrit par Juliette ARBOUET.

Suite dans le prochain numéro.



FETE DE LA JEUNESSE A CORPS

Nous avons reconnu certains enfants dont les noms suivent. Mais nous regrettons de ne pas pouvoir les citer tous. Les personnes qui peuvent combler cette lacune sont priées de nous le faire savoir. Avec nos remerciements.

M. GENEVOIX l'instituteur

GONTARD Julot
CHAIX Louis
FRANCOU ?
PRUDHOMME ?

MARTIN ?
BLANC ?
BERNARD Adrien

MEAILLE Jean
GALVIN Louis
ROSTAING Maurice

LA BIBLIOTHEQUE GARDE UNE FREQUENTATION STABLE

Le samedi 14 février, l'assemblée générale de la bibliothèque a rassemblé une vingtaine de membres du conseil d'administration. Après avoir fait le bilan moral de l'année écoulée, on peut dire que la fréquentation a été sensiblement la même que l'année précédente.

Soit 180 abonnés, 8 000 livres sortis au cours de l'année avec 200 achats de livres et de bandes dessinées et un achat important pour l'école dans le cadre de l'opération "Défi du livre" proposé par l'E.M.A.L.A.

Pour 1998, l'équipe de la bibliothèque assurera le même fonctionnement et vous attend :

le jeudi et samedi de 10 à 12 H

Après discussion, il a été décidé de maintenir le tarif des abonnements pour permettre à tous l'accès aux livres, soit pour l'année :

abonnements enfants 45 Fr ,
étudiants et retraités 50 Fr,
adultes 60 Fr.

Actuellement, vous pouvez venir admirer sur les murs de la bibliothèque, de magnifiques photos de montagne. Pendant l'été, est prévue l'exposition habituelle de tableaux, de peintres amateurs.

La Présidente Suzette Garaud remerciait toute l'Assemblée pour leur participation, et offrait le verre de l'amitié ainsi que des bugnes "maison" appréciées par les participants qui ont félicité toute l'équipe : Suzette, Jacqueline, Solange, Jean-Marie et autres, qui animent la Bibliothèque tout au long de l'année.



LISTE DES DERNIERS LIVRES ACHETES

LES RIVIERES POURPRES	Jean-Christophe GRANGE
OCEAN MER	Alessandro BARICCO
ENCORE UNE DANSE	Katherine PANCOL
IL AVAIT PLU TOUT LE DIMANCHE	Philippe DELERM
CLUB DUMAS	Arturo PEREZ-REVERTE
LONG SEJOUR	Jean-Noël PAN CRAZI
VENDREDI SOIR	Emmanuèle BERHEIM
L'AUBE INSOLITE	Pierre MAGNAN
SORCIERES ORDINAIRES	Michèle GAZIER
ON NE MEURT PLUS D'AMOUR	Claude COURCHAY
L'IDENTITE	Milan KUNDERA
LES HOMMES QUI MARCHENT	Malika MOKEDDEM
LA VIE DE PREFERENCE	Catherine VIGOURT
LES NOUVEAUX CHIENS DE GARDE	Serge HALIMI
LE RACISME EXPLIQUE A MA FILLE	Tahar BEN JELLOUN
RECITS DES FRICHES ET DES BOIS	Henri VINCENOT
LE LIVRE D'EUGENIE	Eugénie PAYAN-GOULD
LES CENDRES D'ANGELA	Franck Mc COURT
LA PORTE DE L'ENFER	Jean-François COATMEUR
L'OR ET LA CENDRE	Eliette ABECASSIS
LA COMPAGNIE DES SPECTRES	Lydie SALVAYRE
LE COEUR A L'OREILLE	Macha BERANGER
DE DEUX ROSES L'UNE	Juliette BENZONI
LE MAITRE DES PAONS	Jean-Pierre MILOVANOFF
LES VOLEURS DE BEAUTE	Pascal BRUCKNER
LA BATAILLE	Patrick RAMBAUD
MEURTRE AU SOMMET	José GIOVANNI

LA COLLECTE DES PIÈCES JAUNES

Pour égayer le quotidien des enfants malades hospitalisés, une collecte Nationale est organisée chaque année, en février, dans toute la France. Cette opération a pour but de collecter le plus possible de pièces jaunes de 5, 10 et 20 centimes et de 10 et 20 Fr.

Les enfants de l'école de CORPS ont fait le maximum pour cette collecte et Eric Stival, receveur de La Poste était présent pour clore cette opération "SOLEIL" avec les enseignants et le personnel scolaire.

Cette collecte a produit : 18 kg, 350 , soit 2 kg de plus que l'année précédente et a fortement motivé, les enfants, des plus petits au plus grands.



Les écoliers remettent leur tirelles au receveur.

Henri DURAND - Notes sur l'histoire de Corps (2e éd. 1997)

Les lecteurs soucieux d'exactitude voudront bien apporter à l'exemplaire qu'ils viennent d'acheter cinq précisions ou corrections:

- * page 25, renvoi 68, ajouter: Une chapelle latérale de ce nom existait dans l'église de Monestier-d'Ambel,
- * page 32, troisième alinéa: Pommier *alias* Bonaire (et non Aliade),
- * page 35, dernière ligne: 1484 (et non 1384),
- * page 84, le 13 vendémiaire an 7 (et non au),
- * page 98, le 19 juillet 1870: Président: Clémenceau (et non CI-).

Le livre est encore disponible chez l'Association Culture et loisirs de l'Obiou, au prix de 60 francs.

CORPS, un village dynamique

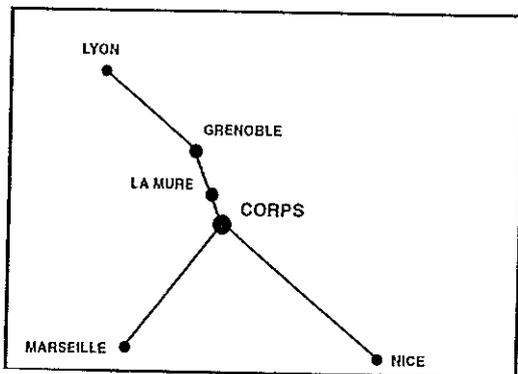
En empruntant la R.N 85, Grenoble-Gap, vous ne pouvez manquer ce charmant village à 937 m d'altitude. Situé à l'extrême Sud de l'Isère, Corps bénéficie d'un climat pré méditerranéen. Avec seulement 518 habitants, Corps, chef lieu de canton, a su développer son patrimoine touristique.

Au coeur d'un environnement touristique exceptionnel, vous trouverez à proximité : le lac du Sautet, retenue EDF de 375ha, le majestueux Obiou avec ses 2793m, le deuxième lieu de pèlerinage en France, Notre Dame de la Salette, le Parc National des Ecrins avec la porte de Valgaudemar, départ de nombreuses balades en moyennes et haute montagne, Superdévoluy, la Joue du Loup, un complexe propice au ski de piste ou de fond et balades en raquettes...

Ce bassin déjà riche, est ceinturé de sites de renom, tels : le massif du Vercors, haut lieu de la Résistance, Grenoble, ville culturelle, la Chartreuse avec son couvent et la célèbre distillerie de Voiron, le barrage de Serre Ponçon et la cathédrale d'Embrun.

Accès

- SNCF : Grenoble-Gap, puis par autocars
- Route de Lyon : autoroute de Grenoble jusqu'à la sortie de Vizille, puis suivre la RN 85
- route de Marseille : Sisteron, Gap puis RN 85

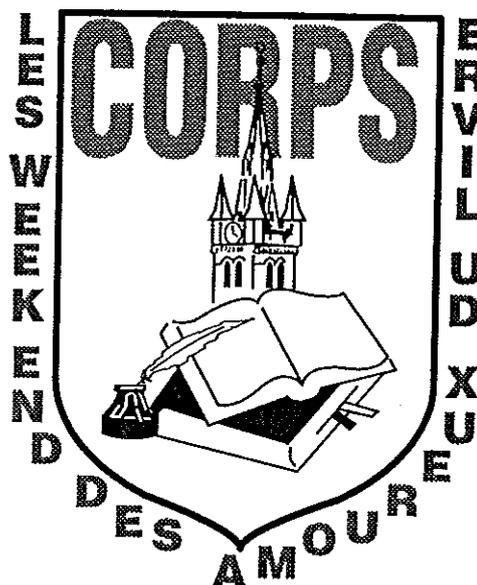


CAVON 04 78 8772 41

Les week-ends des amoureux du livre

organisent leurs

Foires aux livres et cartes postales



les 31 mai / 1er juin et

les 19 / 20 septembre 98



Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Désire participer à la foire du 31 mai et 1er juin "La vie en milieu rural aux siècles passés"

19 et 20 septembre "Les pèlerinages de France"

Réservation de mètres linéaires

Tout règlement par chèque est à libeller à
l'Association de Développement Touristique du Canton de Corps
et à envoyer en Mairie, 38970 Corps,
à partir du 5 février 1998

Animations de 9 à 20h.

Objectif

Développer un village européen du livre, donc transplanter une activité culturelle, habituellement urbaine, en milieu rural, consistant en l'implantation de différents métiers liés aux livres (bouquinistes, relieurs, enlumineurs,...)

Logistique

Un chapiteau sera installé sur une place publique, place Prayer, située au centre du Village.

De ce fait, une participation financière est demandée pour les deux jours de foire :

- d'un montant de 200 francs, comprenant l'espace souhaité et deux repas de midi (formule buffet campagnard) pour l'exposant
- d'un montant de 100 francs par personne accompagnatrice pour les deux repas.

La garde de vos livres pendant la nuit sera assurée par nos soins

- Election du livre "Coup de coeur" (Edition ancienne ou récente)

Principe : chaque stand devra présenter un livre de son choix. Sera primé celui retenu par le public. Les personnes ayant sélectionné cet ouvrage participeront à une tombola

- chasse aux auteurs : un livre sera exposé dans les vitrines des différents commerces.

Des lots récompenseront les gagnants (la sélection du livre se fera avec vous)

- visites commentées du Village
- Conférences sur divers thèmes
- présence d'auteurs

Hébergement et restauration

Corps comprend de nombreuses structures susceptibles de vous accueillir :
7 hôtels, un village de vacances de 220 lits, gîtes, chambres d'hôtes, restaurants, snacks,...

Contacts : Office du Tourisme de Corps
04 76 30 03 85

Voyage à Novalaise fin août 1998

Pour permettre aux futurs participants de tirer le meilleur profit de cet intéressant voyage, Monsieur Jean Gueydan fera une conférence à Corps (salle de réunion de la mairie) le samedi 30 mai à 17 h 30, sur :

L'OEUVRE DES ABBAYES DE NOVALAISE, BREME, LA CLUSE ET OULX, A CORPS, AMBEL, PELLAFOL ET SAINT-LAURENT-EN-BEAUMONT.

CONFERENCE DE GERARD CARDIN

Dans le cadre de la Foire aux livres, Gérard CARDIN fera une conférence avec diapos sur les fresques de l'Abbaye de Novalaise, le samedi 30 Mai à 20 H 30, Salle de la Mairie.

LES VISITEURS II LES COULOIRS DU TEMPS

Lundi 6 Avril à 17 H à Pellafol
et à 20 H 30 à Corps

Prix des places : adulte 20 Fr enfant 15 Fr

La nuit n'est jamais complète ,
Il y a toujours puisque je te le dis
Puisque je te l'affirme
Au bout du chagrin
Une fenêtre ouverte ,
Une fenêtre éclairée ,
Il y a toujours un rêve qui veille
Désir à combler ,
Faim à satisfaire ,
Un coeur généreux
Une main tendue ,
Une main ouverte ,
Des yeux attentifs ,
Une vie , la vie à se partager.

Paul Eluard

CLUB DU 3ème AGE

Lors de l'Assemblée Générale du CLUB JOYEUSES RENCONTRES, en janvier 1998, le bureau a été recomposé :

Présidente : Mme Mignonne PELLISSIER,
Vice-Présidente : Mme Suzette GARAUD,
Trésorière : Mme Solange BALMET,
Trésorière adjointe : Mme Raymonde FERRARI,
Secrétaire : Mme Gisèle ROUX,
Secrétaire adjointe : Mme Monique CHATAIN.

Le prix de la carte est de 60 Fr, à prendre auprès de la Présidente.

5 sorties d'un jour sont prévues au cours de l'année, 1 sortie aura lieu fin avril aux îles Borromées et un voyage d'automne est prévu en septembre.

La salle du club est ouvert à tous, le mardi à partir de 14 H.

VIANDES

Veau mijoté aux légumes

POUR 4 PERSONNES

- 1 kg de flanchet ou de tendron de veau
- 500 g de pommes de terre à chair ferme
- 4 poireaux
- 4 oignons
- 3 tomates
- 3 gousses d'ail
- 4 cuill. à soupe d'huile d'olive
- 1 bouquet de persil
- thym
- laurier
- sel
- poivre

PREPARATION : 20 min
CUISSON : 1 h 15

QUE BOIRE ?

Servez un côtes-du-rhône blanc.

NETTOYEZ les poireaux, éliminez les parties trop dures. Rincez-les, essorez-les et émincez-les.

PELEZ ET EMINCEZ les oignons. Pelez et épépinez les tomates.

EPLUCHEZ les pommes de terre, rincez-les et découpez-les en fines tranches.

PELEZ les gousses d'ail et écrasez-les.

RINCEZ le persil, essorez-le et hachez-le.

METTEZ l'huile d'olive à chauffer dans une cocotte. Faites-y colorer les morceaux de viande. Lorsqu'ils sont bien colorés, baissez le feu et déposez les légumes sur la viande par couches successives, en terminant par une couche de tomates. Entre chaque couche, salez, poivrez, ajoutez de l'ail, du thym, une feuille de laurier et du persil haché.

COUVREZ hermétiquement afin que l'humidité des légumes ne s'évapore pas et laissez cuire 10 min sur feu vif. Ensuite réduisez le feu et laissez mijoter une bonne heure sur feu doux. La viande cuira uniquement dans l'eau de constitution des légumes.

SERVEZ très chaud dans la cocotte de cuisson.

CONSEIL : vous pouvez cuisiner cette recette la veille, elle sera encore meilleure réchauffée.

VIANDES

Canard à la choucroute et aux pommes

POUR 4 PERSONNES

- 1 beau canard (préparé et bridé par le volailler)
- 4 pommes acides (granny-smith)
- 1 kg de choucroute crue
- 150 g de lard maigre de poitrine
- 2 oignons
- 50 cl de vin blanc sec
- 1 bouquet garni
- 4 cuill. à soupe d'huile d'arachide
- 30 g de beurre
- 10 baies de genièvre
- sel
- poivre moulu

PREPARATION : 15 min
CUISSON : 1 h 40

QUE BOIRE ?

Servez un riesling bien frais.

RINCEZ la choucroute, déposez-la dans une casserole et recouvrez-la largement d'eau. Portez à ébullition sur feu moyen. Dès que l'eau bout, égouttez la choucroute et rincez-la à nouveau à l'eau froide. Pressez-la dans un linge propre afin d'éliminer toute l'eau.

PELEZ ET EMINCEZ les oignons. Faites-les fondre dans trois cuillerées à soupe d'huile. Ajoutez ensuite la choucroute puis les baies de genièvre, le bouquet garni et le lard maigre coupé en lardons. Arrosez avec le vin blanc. Salez (peu) et poivrez. Couvrez et laissez cuire doucement pendant 1 h 30. En fin de cuisson, tout le vin doit être absorbé.

PRECHAUFFEZ le four à 210 °C (th. 7).

RINCEZ les pommes et épongez-les. Evidez-les à l'aide d'un vide-pommes. Glissez une parcelle de beurre au centre de chacune d'elles.

DEPOSEZ le canard dans un plat à four. Disposez les pommes tout autour. A l'aide d'un pinceau, badigeonnez le canard d'un peu d'huile. Enfouissez pour 45 min. Arrosez régulièrement le canard avec le jus rendu au cours de la cuisson.

SERVEZ le canard et ses pommes bien chauds, sur la choucroute.

VIANDES

Colombo de porc

POUR 4 PERSONNES

- 1 kg d'échine de porc désossée (par le charcutier)
- 4 oignons
- 4 gousses d'ail
- 2 tomates
- 2 citrons verts
- 4 cuill. à soupe d'huile
- 3 cuill. à soupe de colombo en poudre (dans les épiceries fines ou exotiques)
- 1 pointe de couteau de piment en poudre
- 1 brindille de thym
- 1 feuille de laurier
- sel
- poivre moulu

PREPARATION : 30 min
CUISSON : 1 h

QUE BOIRE ?

Servez un côtes-du-ventoux rosé, sec, fruité et léger.

DECOUPEZ la viande en gros cubes.

PELEZ ET EMINCEZ les oignons. Pelez et écrasez l'ail. Pelez et épépinez les tomates. Découpez la pulpe en petits dés.

METTEZ l'huile à chauffer dans une cocotte (en fonte de préférence). Faites colorer les cubes de viande sur feu vif. Lorsqu'ils sont bien colorés, retirez-les et réservez-les dans un plat.

DEPOSEZ dans la cocotte, les oignons, l'ail écrasé, le thym, le laurier et ajoutez 2 cuillerées à soupe d'eau chaude. Raclez bien à l'aide d'une spatule en bois le fond de la cocotte afin que les sucres caramélisés accrochés au fond se décollent bien. Ils apporteront du goût à la préparation.

REMETTEZ la viande dans la cocotte lorsque les oignons sont transparents (au bout de 5 min de cuisson), saupoudrez avec le colombo et le piment. Salez, poivrez et versez 10 cl d'eau bouillante. Couvrez et laissez mijoter une heure.

GOUTEZ pour rectifier l'assaisonnement puis arrosez du jus des citrons verts. Laissez cuire 5 min puis servez bien chaud avec un riz créole ou un gratin de cristophines (ou chayottes).

CONSEIL : vous pouvez préparer ce plat à l'avance et le réchauffer au moment de servir, il sera encore meilleur.

MOTS CROISÉS

V	E	R	T	G	A	L	A	N	T	I	V	R	O	G	N	E	R	I	E
E	E	R	A	I	L	L	E	E	S	E	O	N	A	R	A	B	E		
R	E	G	A	L	E	L	U	T	H	E	R	I	A	N	I	S	M	E	
S	L	I	P	U	S	I	T	E	E	S	N	E	S	E	R	E			
A	C	U	I	L	L	E	R	E	A	P	O	T	I	S	T	R	E	S	
I	L	I	N	E	U	E	S	T	E	A	S	S	A	S	S	T			
L	O	D	E	N	T	R				M	E	S	N	I	L	A			
L	U	E	O	B	E	I				E	R	E	C	T	I	O	N		
E	I	E	C	A	R	T				R	R	E	E	S	T				
S	S	A	E	R	A					L	U	I	O	S	S				
S	A	I	N	T	E	L	O	I		C	H	A	R	L	E	S	S	I	X
A	E	N	T	C	U	S	S	E	N	E	L	S	E	A	U				
V	I	G	O	L	O	E	S	S	N	U	E	S	O	N	A				
A	Z	I	N	C	O	U	R	T	A	S	S	I	E	G	E	N	T	Y	
R	E	E	D	I	T	E	R	E	N	T	R	O	M	A	N	C	E	R	O
E	N	A	D	I	N	E	O	H	E	N	U	L	E	P	A	R			

PEDICURE

La pédicure sera présente, Salle de la Mairie, le Jeudi 9 Avril, de 8h00 à 11h00.

S'inscrire à la Mairie. Tel : 04 76 30 00 31

Ou chez Gisèle ROUX. Tel : 04 76 30 01 08

LES SUBVENTIONS POUR LE CANTON DE CORPS

Le Docteur Gérard Cardin, maire de Corps, conseiller général nous informe des diverses aides et subventions attribuées au canton de Corps, ce dernier trimestre.

BEAUFIN : 3 168 francs au titre de l'aide à l'investissement des communes en alpage.

CORPS : 13 200 francs au titre de l'aide à l'investissement collectif en alpage; 30 100 francs au titre de l'électrification rurale programme AB, pour le renforcement, bâtiments, quartier Lara et la Roullière (réseau électrification); 49 888 francs pour l'étude du centre bourg dans le cadre de la consultance architecturale; 38 500 francs au titre de l'alimentation en eau potable. Programme département : traitement de l'eau.

LA SALETTE FALLAVAUX : 7 200 francs au titre de l'aide à l'investissement des communes en alpage; 280 000 francs au titre de l'assainissement pour la Step (station d'épuration) du Sanctuaire.

LA SALLE EN BEAUMONT : 32 183 francs au titre de la prime d'entretien des zones menacées d'abandon; 4 743 francs au titre du reversement des fonds européens aux communes sur leur participation aux travaux.

PELLAFOL : 16 392 francs au titre de la prime d'entretien des zones menacées d'abandon; 70 400 francs pour 2 logements sociaux; 50 000 francs pour l'enfouissement des réseaux téléphoniques sur le chemin départemental 537.

QUET EN BEAUMONT : 5 200 francs au titre de l'assainissement et de l'alimentation en eau potable; 2 478 francs au titre de l'aide au fonctionnement des alpages.

SAINT LAURENT EN BEAUMONT : 2 676 francs au titre de l'aide au fonctionnement des alpages; 109 500 francs pour un ensemble de terrains sportifs scolaires (terrains omnisports, mini foot, tir à l'arc).

SAINTE LUCE : 85 000 francs au titre de la dotation de solidarité 1997; 492 100 francs pour une salle d'animation.

SAINT MICHEL EN BEAUMONT : 26 126 francs au titre de la prime d'entretien des zones menacées d'abandon; 85 000 francs au titre de la dotation de solidarité 1997.

SAINT PIERRE DE MEAROZT : 4 320 francs au titre de l'aide à l'investissement des communes en alpage.

SIVOM DE CORPS : 127 770 francs au titre de la répartition du fonds départemental de la taxe professionnelle. 282 531 francs pour la reconstruction et l'extension de 25 à 40 places de la maison de retraite de Corps (complément).

SYNDICAT D'ELECTRIFICATION DU BEAUMONT : 203 000 francs au titre de l'électrification rurale. Programme département.

SYNDICAT DES EAUX DES COTES DE CORPS ET DE SAINTE LUCE : 122 500 francs au titre de l'alimentation en eau potable. Programme département I.S.T.E. (syndicat intercommunal des eaux).

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ORDURES MENAGERES : 19 551,92 francs au titre de l'aide à la collecte d'ordures.

A.S.A. DU CANAL DU BEAUMONT : 102 000 francs au titre du fonds départemental d'équipement rural pour la ligne hydraulique.



JEAN-CHARLES PIRONON

LE GRAND FERRAND UN ROI SANS DIVERTISSEMENT

Loin du tumulte des courses encombrées, le Dévoluy sait offrir des voies sauvages et charmeuses. Au Grand Ferrand, la goulotte *Un Roi Sans Divertissement* permet d'atteindre le belvédère du Trièves, du Dévoluy et de la Matheysine. Une ambiance et des pas techniques qui justifient un détour.

À l'extrémité nord du Dévoluy, le sommet star s'appelle l'Obiou. Avec ses 2 789 mètres, il capte les regards, que l'on soit à La Mure, à Corps ou bien sur la route du col de Lus-La-Croix-Haute. La prééminence de l'Obiou ferait presque oublier qu'un peu en retrait au sud-ouest, le Grand Ferrand est une (belle) montagne à découvrir. Plutôt massive, solidement assise sur son calcaire sénonique, elle domine ce coin de Trièves si cher à Jean Giono. Ceux qui ont dévoré *Un roi sans divertissement* pourront se lancer à la recherche du hêtre séculaire ou de ces lieux-dits aux noms évocateurs qui habitent le récit. Giono aimait Tréminis, il en a fait le théâtre de son roman. Sans doute est-ce dû à l'ambiance si particulière qui se dégage du mélange de montagne et de plaine à blé, de nord et de sud (les senteurs des Hautes-Alpes flottent dans l'air...). Il y a puisé son inspiration, faisant naître des personnages qui ont toujours entretenu des rapports étroits avec les adrets et les ubacs. Aujourd'hui, dans cette partie du Trièves (que des bétonneurs irresponsables s'attachent à lézarder d'une autoroute immonde), des alpinistes épicuriens profitent sans bruit ni tapage d'un fantastique terrain de jeu. Jean-Marie Favre, responsable du CAF local, et Christophe Albert, qui connaît mieux le massif que certains chamois, nous ont fait découvrir les pentes du Grand Ferrand. Pour eux, c'était une étape dans l'entreprise d'une traversée Obiou-Grand Ferrand, *via* les arêtes, avec bivouac à l'appui. Une très belle course à géométrie variable qui peut, et doit, emprunter *Un Roi Sans Divertissement*, porte de glace vers le sommet du Grand Ferrand. ●



FRANCK ODDOU

Accès

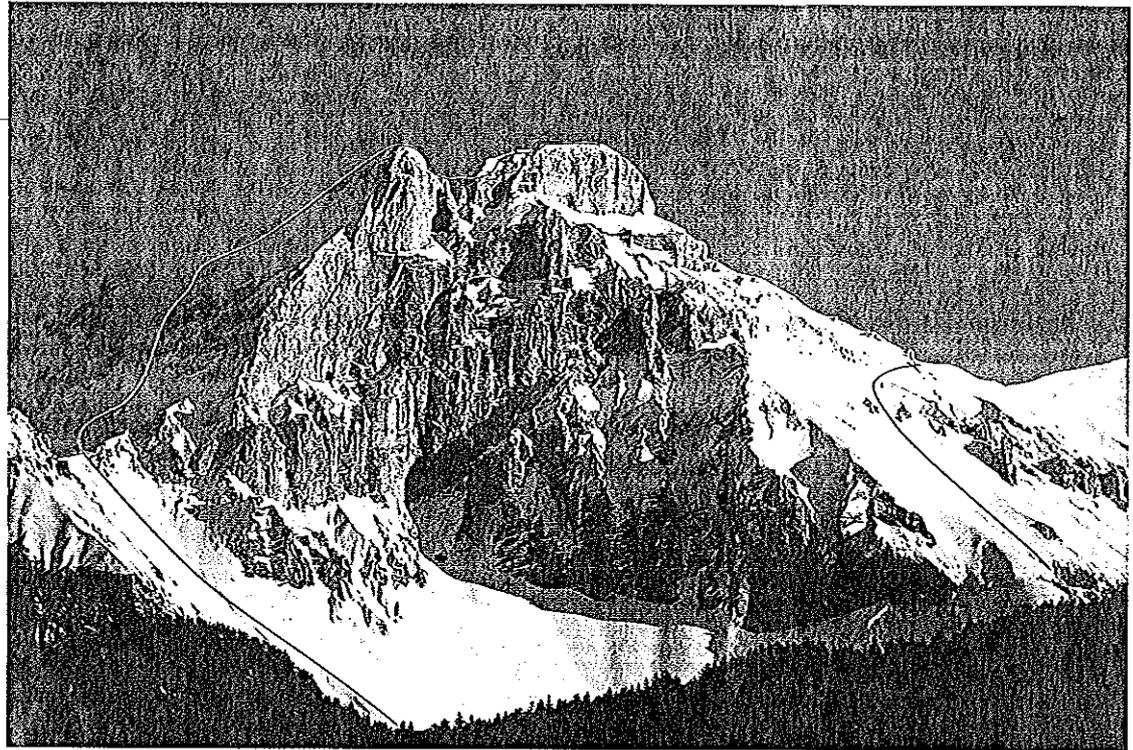
De Grenoble prendre la RN75 direction Lus-La-Croix-Haute/Sisteron. Bifurquer avant le col de Lus-La-Croix-Haute vers Tréminis (au cœur du Trièves) et aller jusqu'au village Le Serre de Tréminis. Du village, monter jusqu'à la chapelle, suivre un chemin forestier à gauche de celle-ci sur 500 mètres environ, et prendre une bifurcation à droite sur un chemin balisé La Fétoure. Se garer au bord d'un champ.

Approche

La face nord-ouest du Grand Ferrand est très visible depuis le Serre de Tréminis (984 m). Suivre un sentier balisé (La Fétoure ou grotte de La Fétoure) qui permet de franchir une croupe boisée et vous amène au pied d'une grande casse (Casse du Ferrand), surplombant les cascades. Cette casse, qui en hiver est une grande pente enneigée, mène directement au col du Drouillet (2 250 m).

La voie

Cette voie présente deux aspects totalement différents suivant la saison. En été, c'est de la montagne à chamois. En hiver, c'est une grande course de neige. On remonte d'abord les pentes jusqu'au col du Drouillet (600 m de dénivellée depuis le pied de la Grande Casse). Pente à 35° puis 40°, jusqu'à 45° à la sortie du col. Exposition nord-ouest. Du col, partir à droite pour rejoindre la barrière rocheuse qui permet d'accéder à la Tête du Petit Ferrand (2 724 m). Aller chercher une goulotte enneigée évidente qui vient s'évaser dans les pentes conduisant à l'arête est du Petit Ferrand. Remonter cette goulotte en deux longueurs raides (2 passages à 80°, courts), puis poursuivre dans le couloir qui s'élargit (un passage court à 70° avant les pentes de l'arête sommitale). Prendre pied sur l'arête et remonter sur le flanc nord jusqu'à la cime du Petit Ferrand (pentes raides souvent chargées). De la cime du Petit Ferrand (2 724 m), descendre vers le sud jusqu'à une arche de pierre très cornichée qui, l'été, sert de pont entre les deux têtes du Ferrand. Ne pas emprunter cette arche mais aller en face nord chercher un petit couloir raide menant sur les pentes sommitales du Grand Ferrand (2 758 m).



JEAN-CHARLES PRONON

Descente

Emprunter l'itinéraire de la voie normale du Grand Ferrand puis aller chercher en face ouest des pentes, dites des Tonneaux. Descendre par des pentes et des couloirs évidents jusqu'à retrouver le sentier de montée de la grotte de la Fétoure.

Dénivelée

1 700 mètres positifs.

Matériel

En hiver : piolet, crampons, broches à glace (ainsi qu'un piton-lame), un casque, une corde simple. Boussole et carte indispensables car la lecture du terrain est complexe si on ne le connaît pas.

Nota Bene

Le col du Drouillet est une magnifique descente à skis !

Carte : Top 25 3337 OT, IGN.

Pour vous guider

Bureau des guides et accompagnateurs du Sud Dauphiné, 22 rue du Breuil, 38350 La Mure. Tél. : 04 76 81 14 56. CAF Trièves.

En ouverture, sortie sur l'arête qui mène à la cime du "Petit Ferrand". Dessous, à l'aplomb du couloir, *Un Roi Sans Divertissement*. Photo ci-dessus au centre : la sortie du couloir du Ferrand. En toile de fond : le Trièves. Ci-contre : depuis le sommet du Grand Ferrand, la tête caractéristique de l'Obiou (2 789 m).



FRANCK ODDOUX



FRANCK ODDOUX

LE PIC DU GRILLON

Accès : de St Didier, prendre la D 117 sur 2 km puis tourner à gauche, direction le Haut Gicon (et la Mère Eglise). Juste avant la première maison, prendre à gauche un chemin jusqu'au pied de blocs. De là, monter à vue jusqu'au pied de la face (environ 1 h).

NIVEAU 5 :

- *Parfum des Antilles*, 5b. Secteur des Traversées.
- *La Vie à Deux*, 5b. Secteur Parc à Moutons.
- *Gamma Bôo*, 5c. Secteur Michéphill.
- *Hang-Ten*, 5c.
- *La Dame du Lac*, 5c/6a. Secteur du même nom !

Toutes ces voies ont été équipées par X. Horel.

ESCALADE, VTT, HAUTE MONTAGNE, vive le printemps.

Dans le beau paysage sauvage du Dévoluy, une entaille dévoile la falaise calcaire des Etroits. A découvrir.

DEVOLUY

LES ETROITS

Au-delà d'une falaise, c'est toute une région sauvage, riche en possibilités d'activités variées qui s'offre à vous ; un superbe complément à, par exemple, une visite estivale à Ceüse.

La falaise calcaire, haute de 10 à 15 m, offre, en une quarantaine de voies, une variété importante de styles d'escalade. En dehors de quelques voies anciennes, l'équipement en place est moderne et il est possible d'y grimper une grande partie de l'année.

Accès : la falaise est toute proche de St Etienne en Dévoluy, on peut se garer dans le village, ou à l'entrée du pont situé avant le tunnel. Prendre, à ce pont, un sentier balisé (la falaise est visible du pont).

A noter : la base de la falaise offre d'intéressantes possibilités de traversées.

Hébergement sur place : camping municipal (tél. 92.58.84.71), un gîte à la station de la Joue du Loup (contacter F. Chaix, guide de haute-montagne, tél. 92.58.85.72 ou 92.57.87.40).

NIVEAU 6 :

- *Le Grand Léchant Mou*, 5b puis 6a, par F. Chaix et X. Horel. Secteur Parc à Moutons.
- *Bras de Fer*, 6a, par l'UNCM. Secteur des Traversées.
- *Ecalibado*, 6a, par D. Hascaire. Secteur Michéphill.
- *Tropique*, 6a, par X. Horel.
- *Tranche de Vie*, 6a, par E. Chaix et X. Horel. Ces deux voies se situent dans le secteur de la Dalle.
- *Paris Texas*, 6a/b, par X. Horel.
- *Oxford*, 6a/b.
- *SOS*, 6b. Ces deux voies ont été équipées par P. Blache dans le secteur Michéphill.
- *Slumber Land*, 6b.
- *Rouge Baiser*, 6b.
- *Little Nemo*, 6b+.
- *Tombé du Ciel*, 6c. Ces quatre voies se trouvent dans le secteur de la Dalle.
- *Morgane*, 6c. Secteur Parc à Moutons.
- *Fantasia*, 6c. Toutes ces voies ont été ouvertes par X. Horel.
- *Poil dans la Main*, 6c+, par S. Buisson. Secteur de la Dalle.
- *Pardine*, 6c+/7a, par P. Blache. Secteur Michéphill.

NIVEAU 7 :

- *Piémontissimo*, 7a, par P. Blache. Secteur Michéphill.
- *Pakalolo*, 7a, par X. Horel.
- *Cocoon Line*, 7a, par S. Buisson. Ces deux voies se situent dans le secteur de la Dalle.
- *Envie de Séduire*, 7b, par X. Horel, même secteur.

A noter, une voie d'artif, *Plouf*, en A0, par P. Lablée et D. Duret dans le secteur Parc à Moutons. Peut-être un beau challenge en libre ?

Toujours dans le Dévoluy, voici une autre proposition de "voyage vertical", cette fois-ci dans le registre "grande voie :

LE PIC DU GRILLON

Dans la face ouest de ce piton rocheux dominant St Didier, en 1989, P. Blache et M. Leydon avaient ouvert du bas : *Y a-t-il des Vers dans le Reilip ?* Sur un calcaire à silex étonnant, cette voie sou-vent aérienne propose huit longueurs soutenues (L1 : 6b, L2 : 6a+, L3 : 6c+ puis 7a ou A1, L4 : 6b, L5 : 6a+, L6 : 6a+, L7 : 6c, L8 : 6b). Equipement en place béton (broches scellées). Matériel à prendre : un rappel de 90 m et un casque. Horaire : de 5 à 7 h.

LE VERTIGE DE LA DESCENTE EN VELO TOUT TERRAIN AVEC DEUX PARCOURS.

SANCTUAIRE DE LA SALETTE 1800m, ARRIVEE A CORPS 900m. AMATEURS DE GLISSE ROULEE, A VOS GUIDONS !

TOPO

V. T. T.

LE CHEMIN DE CROIX

Région : Valmonthey - Corps, RN85 Grenoble - Gap.

Accès routier : à Corps, prendre la route de la Salette jusqu'au sanctuaire.

Altitude départ : 1 800 m.

Altitude arrivée : 900 m.

Dénivelée descente : 900 m.

Difficulté : passages techniques, un peu exposés.

Caractéristiques : une magnifique descente, de beaux paysages et des passages techniques en « trial », balisé au départ.

Itinéraire : du sanctuaire, descendre la route sur 500 m, le chemin de Croix démarre sur la gauche, un large chemin herbeux et confortable. Passage d'un petit ruisseau, d'un deuxième, des cailloux, des pierres, passage sous les arbres, et de nouveau de l'herbe. Là, un carrefour que l'on passe, 10 mètres après, bifurquer à droite, sentier en rigole qui mène à Saint-Julien, traverser la route, régagner l'Eglise.

De nouveau un sentier, plus scabreux fléché direction « Corps ». Quelques passages techniques, une traversée de ruisseau, de nouveau un bon sentier, mais des difficultés pas faciles mais « négociables ». Quelques endroits sont un peu exposés.

On traverse une piste forestière et on arrive à une barrière. La franchir en laissant un bon chemin qui paraît plus simple. Au bout, la route, Corps est à 500 m à gauche.

Temps du parcours : environ 2 h.

Hébergement : hôtels et terrains de camping à Corps.

Ravitaillement : Corps, tous commerces.

● location de V.T.T.

● encadrement avec un accompagnateur. Tél. 76 30 00 27 ou au 76 30 05 76.

Epoque : de mai à novembre.

Météo : 76 56 11 11.

Secours : 76 30 00 17 (gendarmerie de Corps).

Topo : Valmonthey, Corps et environ (en vente à Corps, 25 F). ■

TOPO

V. T. T.

LES TROIS COLS

Lieu : Valmonthey - Corps - La Salette.

Accès routier : à Corps (RN 85, 60 km au sud de Grenoble), prendre la route de La Salette jusqu'au sanctuaire (fin de la route).

Altitude départ : 1 800 m.

Altitude arrivée : 900 m.

Altitude max : 1 900 m.

Dénivelée descente : 1 000 m.

Dénivelée montée : 200 m (cumulée 100 m + 100 m).

Difficultés : moyenne.

Caractéristiques : circuit dans les alpages et sur chemin - paysages magnifiques et variés que l'on découvre au passage des 3 cols.

Itinéraire : balisé depuis le sanctuaire. Au-dessus de la basilique, prendre sur la gauche un sentier horizontal surplombant la route. A 200 m, bifurquer à droite. On arrive au « col d'Huretjères ». Continuer à monter sur la gauche

vers le « Col de Lières ». Suivre le chemin au-delà du col puis descendre vers « l'Alpe » (bergerie).

En chemin, on passe par le « col Nodry ». Continuer la piste jusqu'à la route du « Col de Parquetout » qu'on prend à gauche sur 200 m puis de nouveau à gauche, remonter une piste silvo-pastorale. Monter sur 1 km et redescendre à droite, au-delà de la barrière un chemin peu marqué.

Nouvelle bergerie en forme de U. Passer la barrière et suivre la clôture vers la gauche, passer une ravine et descendre en direction d'une piste que l'on redescend jusqu'au village de « Ser-Reynaud ». Suivre la route jusqu'à Corps.

Temps du parcours : environ 5 h, plusieurs arrêts possibles, mais pas de point d'eau en dehors des habitations.

Hébergement : hôtels à Corps et terrains de camping.

Ravitaillement : tous commerces à Corps : location de V.T.T., encadrement par un accompagnateur, Jean-Claude Sicard. Tél. 76 30 00 27 et 76 30 05 76.

Epoque : de mai à octobre.

Topo : Valmonthey, Corps et environ (en vente à Corps, 25 F).

Météo : 76 56 11 11.

Secours : 76 30 00 17 (gendarmerie de Corps). ■

UNE TRES BELLE SPORTIVE A FAIRE EN VTT

Cordéac. col de la Brèche. (sévère) Pas de l'aiguille. (balcon magnifique, on récupère) Bergerie de Bachillianne, les Pellissiers. (descente fantastique)

Tracé à flanc de montagne, ce parcours offre une alternance de pistes forestières de différentes qualités. Le départ du circuit peut se faire de l'embranchement de la route forestière qui monte à la bergerie de Bachillianne, 2Km avant Cordéac. Les plus courageux peuvent partir de Corps. Dans le village de Cordéac prendre la direction du col de la Brèche. La route est goudronnée au départ, et au dessus du village elle se transforme en piste forestière. Cette montée est d'abord très physique avec au moins une heure d'ascension jusqu'au col de la Brèche.

Ensuite la piste est moins carrossable, la traversée vers le pas de l'aiguille se fait en poussant le vélo sur un balcon à près de 2000m d'altitude avec une vue imprenable sur le Beaumont, le Vercors et les Ecrins. Cette traversée au pied des falaises de l'Aiguille permet de récupérer des efforts de la montée. Enfin, la cerise sur le gâteau, la descente vers la route départementale sur une piste sans ornières, on se régale pendant près d'une heure non stop. ■

EGLISE CATHOLIQUE
SECTEUR PASTORAL DU VALMONTHEY

SEMAINE SAINTE 1998

SACREMENT DU PARDON

Tout au long du Carême, n'hésitez pas à demander aux prêtres de vous accorder un moment pour le sacrement du pardon, de la réconciliation.

1°. - CONFESSIONS

- CORPS - Jeudi Saint 9 AVRIL 1998 de 16 Heures à 18 Heures
- VALBONNAIS - Jeudi Saint 9 AVRIL 1998 de 14 H. 30 à 15 H. 30
- LA MURE - Lundi Saint 6 AVRIL 1998 de 10 Heures à 12 Heures
 - Vendredi Saint 10 AVRIL de 10 H. à 12 H. et de 19 H. 30 à 20 H. 30
 - Samedi Saint 11 AVRIL 1998 de 10 Heures à 12 Heures.

2°. - CELEBRATION DU PARDON

communautaire avec démarche personnelle

Lundi Saint 6 AVRIL 1998 à 20 Heures à l'Eglise de LA MURE pour le secteur

MESSES et CELEBRATIONS

DIMANCHE 5 AVRIL - DIMANCHE DES RAMEAUX et de LA PASSION

- Veille au soir, Messe à 18 H. 30 à LA MURE
- 9 H. 00 - VALBONNAIS (Messe des Familles)
- 9 H. 30 - VILLARD St CHRISTOPHE - SAINT LAURENT EN BEAUMONT
- 9 H. 30 - LA MOTTE D'AVEILLANS - LE PERIER (Assemblée)
- 10 H. 00 - LA CHAPELLE EN VALJOUFFREY
- 10 H. 30 - LA MURE - 11 Heures : PIERRE CHATEL et AMBEL

MARDI SAINT - 7 AVRIL: MESSE CHRISMALE à 19 H. à l'Eglise St BRUNO à GRENOBLE - Ceux qui accompagnent des jeunes ou des adultes vers le BAPTEME et la CONFIRMATION sont particulièrement invités en cette année de l'ESPRIT- SAINT.

JEUDI SAINT - 9 AVRIL 1998 - MESSES

- 16 H. 30 à CHANTELOUVE
- 18 Heures à CORPS
- 18 H. 30 à LA MURE
- 20 H. 30 à NANTES EN RATTIER

VENDREDI SAINT 10 AVRIL 1998

PASSION - CHEMIN DE CROIX - CELEBRATION DE LA CROIX

- 15 Heures : Chemin de Croix à VALBONNAIS et à LA MURE
- 15 Heures : Rassemblement des Enfants du Caté du BEAUMONT - CORPS - VALBONNAIS à l'Eglise de LA SALLE EN BEAUMONT.
- 18 H. 30 : Célébration à LA MURE
- 20 H. 30 : Célébrations à PELLAFOL et à SAINT HONORE

SAMEDI SAINT 11 AVRIL 1998 - VEILLEES PASCALES

- 18 H. 00 - LE PERIER
- 20 H. 00 - LA MOTTE D'AVEILLANS
- 21 H. 00 - LA MURE avec le Baptême de Valérie DAUTY
- 21 H. 30 - SAINT LAURENT EN BEAUMONT

DIMANCHE de PAQUES - 12 AVRIL 1998 - MESSES

- 9 H. 00 à SIEVOZ et à NOTRE DAME DE VAULX
- 9 H. 30 à CORPS
- 10 H. 00 à LA CHAPELLE EN VALJOUFFREY
- 10 H. 30 à LA MURE
- 11 H. 00 à LAVALDENS - NANTES - ENTRAIGUES - PIERRE CHATEL

A . D . I . H . P .

L'ASSOCIATION DROMOISE POUR
L'INTEGRATION DES HANDICAPES PHYSIQUES

Elle organise une collecte de vêtements et de linge de Maison dans la commune de CORPS.
Vous trouverez en Mairie des sacs plastiques à partir du 8 AVRIL
Le ramassage des sacs aura lieu le mardi 21 AVRIL à partir de 9 H

CARNET DU JOUR

NAISSANCES

C'est avec joie que nous avons appris la naissance de :

- FLORIAN, fils de Carole et Philippe CASSAGNE, frère de Nicolas, petit-fils de Gaspard PASDRMADJIAN et de Eustaquia DELLA VEDOVA.
- TOM, fils de Catherine et Thierry ROGEON, frère de Julie, petit-fils de Simone et Jean BLANC, petit neveu de Hélène, Raymond et Roger COMTE, arrière petit-fils de Louise COMTE.
- MAXIME, fils de Sandrine et Christophe DUMAS, petit-fils de Raymonde et Elie DUMAS et arrière petit-fils de Marie-Thérèse ABONNEL.
- BASTIEN, fils de Isabelle, frère de Manon, petit-fils de Raymonde et Elie DUMAS, arrière petit-fils de Mme Marie-Thérèse ABONNEL.
- JULIE, fille de Michel et Colette CIPIERE, soeur d'Adrien, petite fille de Andrée et Jean CIPIERE et de Georgette et Louis JAMIER.
- SALOME, fille de Cyrille et Marie-Claire LELOU, petite-fille de Michèle et Paul CHARLES et de Pierre et Michel LELOU, arrière petite-fille de Léon et Mathilde MARY.
- CHARLINE, fille de Christine et Dominique POMPEO, soeur de Mathieu, petite-fille de Danièle et André MICHELLAND.

Sincères félicitations aux parents, grands-parents, et arrières grands-parents et meilleurs voeux aux bébés.

CARNET DE DEUIL

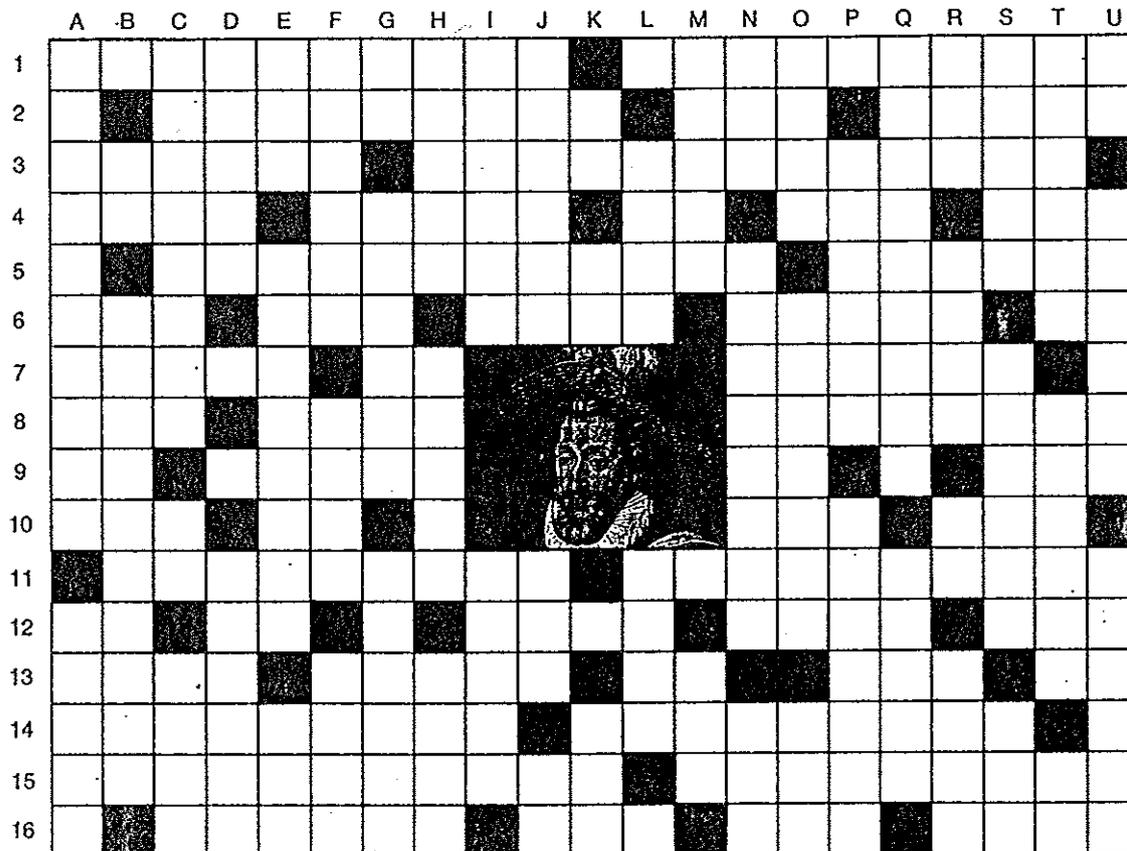
Nous avons appris avec tristesse le décès de :

- Salvator DEIANA, époux de Jeanine DEIANA, frère et beau-frère de Baptiste et Adrienne DEIANA.
- Maria CHARLES, née PEYTARD, tante de Mr. et Mme Jean-Claude PRA, de Mlle PEYTARD et Mme GALVIN.
- Valentine VINCENT, épouse de Mr Raymond VINCENT, mère et belle-mère de Raymonde et Jean-Paul PRA, de Mme Andrée REYNAUD-VINCENT, de Mme et Mr Jean DAVIN et de Mr et Mme Pierre TAIX, grand-mère d'Isabelle et Claude BOYER et de Dominique PRA.
- Jeanne GONSOLIN, belle-soeur de Mme Paule GONSOLIN, tante de Jean-Marie GONSOLIN, André et Gaelle GONSOLIN, Monique et Charles LAURENT, Paul et Solange GONSOLIN, Michel et Lycia GONSOLIN, Noelle et Marc BREDY.
- Elisa GIRAUD, tante de Mme GARNIER et Mr GONDRAND.
- Jeanne MARTINAT, pensionnaire de la Maison de Retraite.
- Roger PERICQ-ROUDGER, beau-frère de Mr et Mme Louis DELOR et de André et Raymonde DELOR.

Nous prenons part à la peine de leurs familles et leur présentons nos sincères condoléances.

MOTS CROISÉS

LES ROIS



Horizontalement : — 1. Un surnom pour le fils d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. Une fâcheuse conséquence si le roi boit... — 2. Des voix qui ont trop chanté la Carmagnole. Un agent secret de Louis XV. Un genre de chiffre jamais employé pour un ordre dynastique — 3. Un droit pour les rois de France de toucher le revenu des évêchés vacants. Devint hors-la-loi quand Louis-XIV révoqua l'Édit de Nantes. — 4. Dagobert n'en portait sûrement pas sous sa culotte. Courant. Préposition. Aristocrates. Mérovingien ou carolingien. — 5. Bien pratique pour servir la poule du bon roi Henri (3 mots). Commune en 13. — 6. Fleuve rouge et fleuve jaune. Pas tout à fait neuf. Une famille princière. Il sacrifia sa vie pour son régiment d'Auvergne et pour son roi. Précède en raccourci le fils de Blanche de Castille. — 7. Tissu épais et imperméable. Un élément du trône. Précède le Roi dans les Yvelines. — 8. L'adresse au souverain était faite pour l'être. Le monarque devait l'être aveuglément. Celle de la statue de Louis XIV, sur la place des Victoires, a eu lieu en 1822. — 9. Cœur de reine. Grand dans le French-cancan. Roulés par Henri IV. Dans l'auxiliaire. — 10. Confusion chez Son Altesse Sérénissime. Élément. Pronom. Services spéciaux des U.S.A. — 11. Arbitre des élégances à la cour de Dagobert. Un roi qui a perdu la tête. — 12. Entourent l'altesse. La fin du couronnement. Château de la Loire. Le Duc de Bronte, si on y est ajouté. Bien à sa place dans son château. — 13. Les Anglo-Hollandais y défirent la flotte de Louis XIV. Limon de Chine. Grecque. Cardinaux. Mot d'enfant. — 14. Charles d'Orléans y fut fait prisonnier en 1415. Participent à un investissement. — 15. Firent une nouvelle impression. Espagnol, il a pour héros le troisième du E. — 16. Prénom féminin. Fait l'appel. Personne. Une sécurité à la porte du château fort.

SOLUTION "PAGE CUISINE"

Verticalement : — A. Une splendide réalisation du Roi-Soleil. Une célèbre comédie d'un protégé de Louis XIV. — B. Article de Madrid. Un roi qui a perdu la tête. — C. Philippe-Égalité, par exemple. Il est bien connu des Audomarois. On peut y voir le château de la fille aînée de Louis XI. — D. Louis le Gros devait l'être. Versa beaucoup de liquide. — E. Amant de la reine, dans un vers célèbre de Victor Hugo. Le onzième pape de ce nom s'opposa à Louis XIV au sujet de la première du 3. Rodrigo Diaz de Vivar. — F. Claude de France pour Henri III. Un marin anobli par Louis XIV. Julien Viaud. — G. Un morceau de Lulli. Un imagier de Philippe le Hardi. Son château abrite le musée de la Renaissance. — H. A probablement signé un traité. Pas employé à l'époque pour qualifier Mazarin. Vague. — I. Ni pour la monarchie ni pour les sans-culottes. Mot de sortie. — J. Données par une louve à un futur roi de Rome. Sis en plein bouleversement. Signe d'opposition à Londres. — K. Élément de shako. Phon : dépêché. Cité dans le Hainaut. — L. Durandal, dans un autre sens. Redevance féodale. — M. Le dos de la feuille. Sûr, mais quand même troublé. — N. Moins royaliste que certains royalistes. Un conquérant turc à l'époque de Charles V le Sage et de Charles VI le Bien-Aimé. Porteur de charge. — O. Un fils de Juda. Louis XVI s'intéressait beaucoup à son fonctionnement. Gris, parfois. — P. Une partie de la frontière germano-polonaise. Contraire aux règles établies par l'autorité souveraine. — Q. Haute pour l'aristocrate. Cité dans la Ruhr. — R. Monnaie d'échange pour un droit d'aînesse. Un autre nom pour Isis. En grand nombre pour les rois de France dans la cathédrale de Saint-Denis. Faisait le poids sous l'Ancien Régime. — S. Une façon de nager. Réjouissance pour la naissance du Dauphin. Égale un tec et demi. — T. Vieux Espagnols. Un barde écossais de sang royal. Le roi des étés, du temps de Cléopâtre. — U. Couronnée tout à fait à la fin. Attaquant. Attachés au monarque, mais à l'envers.